



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 décembre 2019

La BCE adopte un avis sur la nomination d'une nouvelle membre du directoire

- Le Conseil des gouverneurs n'a pas d'objection à la nomination de la candidate proposée, M^{me} Isabel Schnabel.

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a adopté ce jour un avis sur une recommandation du Conseil de l'Union européenne concernant la nomination d'un membre du directoire de la BCE.

Le Conseil des gouverneurs n'a pas d'objection à l'égard de la candidate proposée, M^{me} Isabel Schnabel, qui est une personne dont l'autorité et l'expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues, comme l'exige l'article 283, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. M^{me} Schnabel est actuellement membre du Conseil allemand des experts économiques et professeure d'économie financière à l'université de Bonn.

À la suite de l'avis du Conseil des gouverneurs et d'un avis du Parlement européen, la nouvelle membre du directoire sera nommée par le Conseil européen. L'avis du Conseil des gouverneurs, qui sera publié prochainement au *Journal officiel de l'Union européenne*, pourra être consulté sur le site Internet de la BCE dans toutes les langues officielles de l'Union européenne.

M^{me} Schnabel, nommée pour un mandat non renouvelable de huit ans, succède à M^{me} Sabine Lautenschläger, qui a démissionné de ses fonctions le 31 octobre 2019.

Pour toute demande d'informations, les médias peuvent s'adresser à [M. Peter Ehrlich](#) (tél. : +49 69 1344 8320).